

Question qui fâche...

№ 7

Vaut-il mieux être réorganisé par le ministre du budget que par un ministre d'Etat ?

□ Si on en croit la vitesse avec laquelle le ministre du budget, pourtant grand défenseur de la rigueur salariale pour les fonctionnaires, a ouvert sa bourse pour que la fusion des impôts et du Trésor ne soit pas bloquée, c'est possible. Ce sont 135 millions d'euros qui sont soudain apparus dans les caisses vides de l'Etat... Pourtant, ce n'est pas si cher payé puisque, ramené sur quatre ans, cela ne représentera que 22 euros par mois par agent ! Mais il est vrai qu'il n'y a « que » 5000 suppressions de postes (uniquement des départs à la retraite non remplacés) sur 129 000 et presque aucun enjeu de périmètre des services dans la balance. On est donc très loin de la destruction massive d'effectifs (30 000 en trois ans, faut-il encore le rappeler) et de missions qui va secouer le MEDAD.

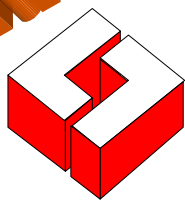
□ Pour mémoire, rappelons que notre ministère nous affirme ne pas pouvoir obtenir le rattrapage de l'année de décalage de l'ISS au motif que, toutes catégories de personnels confondues, cela coûterait 150 millions d'euros (qu'il est tout aussi possible d'étaler sur 4 ans, c'est notre revendication).

□ Sans doute inspiré par tant d'audace, notre ministre se creuse donc les méninges pour tenter de trouver comment arracher la paix sociale à aussi bon compte. Ne détenant pas les cordons de la bourse, il a donc eu l'idée de proposer aux organisations syndicales de travailler sur les quinze problèmes de fonctionnement du MEDAD qu'elles voudront bien lui soumettre. Voilà encore un très bel écran de fumée, une nouvelle tentative pour détourner les agents de l'essentiel : l'avenir du ministère ; ou regardons l'arbre qui cache la forêt de la RGPP ! Mais, quand leurs postes auront disparu, à quoi servira-t-il aux agents que le ministère fonctionne mieux ?

A quoi bon s'intéresser au sapin de Noël, alors que c'est la maison qui brûle !?

**Demain :
Pourquoi continuer à se mobiliser si le ministre nous fait de jolis courriers ?**

**Tous à Paris
le 6 mars**



Et si...

№ 7

... MEDAD et DDEA mourraient avant d'avoir vraiment vécu ?

Crierait-on encore au loup ? Après tout, l'essentiel semble préservé : il y aura sans doute encore demain un ministère du développement durable (écoutez bien quand même, on ne parle déjà plus forcément du MEDAD), les DREDAD et les DDEA existeront, ces dernières ne seront pas intégrées dans les préfetures.

Pourtant, on annonce déjà dans les sphères de la RGPP, les contreparties de ces concessions faites aux organisations syndicales. Si l'Intérieur a lâché si vite sur DREDAD et DDEA, permettant au ministre d'écrire que ces services existeraient, c'est pour mieux revenir sur son projet. Il est ainsi clairement envisagé que l'aménagement du territoire reparte, lors du prochain remaniement ministériel... à l'Intérieur. C'est si vrai que même le secrétaire général de l'Élysée l'a annoncé à mots à peine couverts dans une interview.

Pire encore, le ministre aurait concédé des suppressions d'effectifs à hauteur des ¾ sur l'ingénierie publique et de la moitié dans les futures DDEA.

Dès lors, un scénario se dessine qui n'est pas démenti : réduites à la portion congrue et faute de pouvoir fonctionner (dans ce qui ressemble fort à une répétition de ce que viennent de vivre les « DDE demain » !) les DDEA seraient progressivement intégrées dans les préfetures ; le MEDD (l'histoire est un éternel recommencement...), privé d'outils opérationnels et de la politique d'aménagement, délesté de surcroît des infrastructures transférées en agence, deviendrait un simple ministère de gestion qui passerait commande, comme les autres, soit aux préfetures, soit aux agences, soit au privé.

Le pire n'est jamais sûr, certes. Surtout si on se donne les moyens de l'éviter !

**Demain :
Et si... la mobilisation payait ?**

**Tous à Paris
le 6 mars**

